



Extrait de 'La nouvelle Europe sociale – 10 principes pour un avenir commun'

Résolution adoptée à l'unanimité le 8 décembre, 2006
au Congrès du PSE à Porto, Portugal

Certains prétendent que la petite enfance est une affaire privée et rien de plus.

Le PSE a fait son choix : les pays européens doivent s'orienter vers une prise en charge des enfants accessible à tous ceux qui le désirent. Des services à la petite enfance de qualité, abordables et accessibles sont un investissement éminemment positif tant sur le court que sur le long terme, qui permet de donner aux enfants le meilleur départ possible dans leur éducation, tout en leur apportant des valeurs sociales essentielles pour le restant de leur vie. L'existence de crèches et de garderies locales permet également d'intégrer les parents et les enfants dans la collectivité et permet de renforcer l'appartenance sociale dès à présent et à l'avenir. Les parents se rendent souvent compte que le contact avec le personnel de puériculture, ainsi qu'avec les autres parents constitue un soutien précieux.

Les services de la petite enfance permettent également aux parents de chercher un emploi, élément essentiel pour garantir l'égalité des droits entre hommes et femmes, mettre un terme à la pauvreté infantile et relever le défi économique posé par les changements démographiques. Les services de la petite enfance créent des emplois au niveau local – ce qui stimule la croissance économique, en particulier dans les collectivités défavorisées.

